



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 2466

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Christian Paul, pour le groupe socialiste.

M. Christian Paul. Les Français qui vous ont entendu tout à l'heure savent bien, monsieur le Premier ministre, que, depuis quatre ans, vous et votre majorité détenez tous les pouvoirs. Comment donc est-il possible que vous découvriez en 2006, dans l'urgence et sous la pression de vos ambitions présidentielles (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), le chômage des jeunes que vous avez aggravé en 2002 par la suppression des emplois jeunes ?

M. Philippe Briand. Ringard !

M. Christian Paul. Pourquoi improviser, avec le contrat " première embauche " et l'apprentissage à quatorze ans, une très mauvaise réponse au chômage des jeunes ?

Le courage, monsieur le Premier ministre, est d'agir de façon juste.

M. Philippe Briand. Vous n'en n'avez aucun !

M. Christian Paul. Vous n'aurez pas raison tout seul, contre la jeunesse, contre les syndicats, contre les régions et même contre une partie du patronat des petites et moyennes entreprises !

Les socialistes, même si cela vous dérange, font des propositions précises (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) en faveur de vrais contrats de travail garantissant emploi et formation aux jeunes sans qualification.

M. Philippe Briand. Trois séries de propositions ! Vous n'êtes même pas capables de vous mettre d'accord !

M. Christian Paul. Ce soir, dans cet hémicycle, vous allez commettre deux erreurs gravissimes.

M. Jean Marsaudon. Et les 35 heures ?

M. Christian Paul. La première en décidant la fin du contrat à durée indéterminée pour toute la génération CPE. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme Marie-Hélène des Esgaulx. C'est faux !

M. Christian Paul. La seconde en permettant l'apprentissage à partir de quatorze ans. Apprendre un métier grâce à l'apprentissage est noble. Mais exclure de l'école, de façon massive, des enfants qui ne posséderont pas les savoirs de base, c'est une capitulation pour notre République ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) C'est la sélection par l'échec, la fin de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, le travail de nuit dès quatorze ans pour les apprentis, comme un décret récent le confirme. (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. Veuillez poser votre question.

M. Christian Paul. Cela ne sert ni l'apprentissage, que vous dévalorisez, ni la lutte contre l'échec scolaire, devant laquelle vous démissionnez : rien pour l'égalité ; tout pour la précarité ! (*" La question ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le Premier ministre, vous fermez le futur aux jeunes Français. Au nom de leur avenir, et avec beaucoup de gravité, nous vous demandons d'entendre leur désespoir et de retirer ce projet de loi bien plus inspiré par le xix^e siècle que par le xx^e ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement*

populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Pour relancer l'apprentissage, il y a quelques mois, les professionnels et les partenaires sociaux ont inventé un slogan : " L'apprentissage a changé, c'est le moment d'y penser ! " Je ne pensais pas que ce slogan serait pour vous ! (*Rires et applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Quel mépris, en réalité, pour l'alternance ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.- Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Celle-ci, monsieur Paul, est la voie d'avenir pour notre pays. Pendant trop longtemps, au nom d'une logique académique et strictement intellectuelle, des étudiants ont été orientés vers des cursus très long, alors que, pour les jeunes, l'accès à l'emploi se fait par l'apprentissage, par la découverte des métiers - c'est ce qui sera proposé aux volontaires de plus de quatorze ans (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) - et par les contrats jeunes en entreprise.

Quant aux emplois jeunes que vous évoquez, savez-vous qu'ils existent, sous une forme moderne qui inclut une formation ? Ce sont les 130 000 contrats d'accompagnement vers l'emploi des jeunes voulus par le Premier ministre. Vous n'avez pas l'air de le savoir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Paul](#)

Circonscription : Nièvre (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2466

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er février 2006